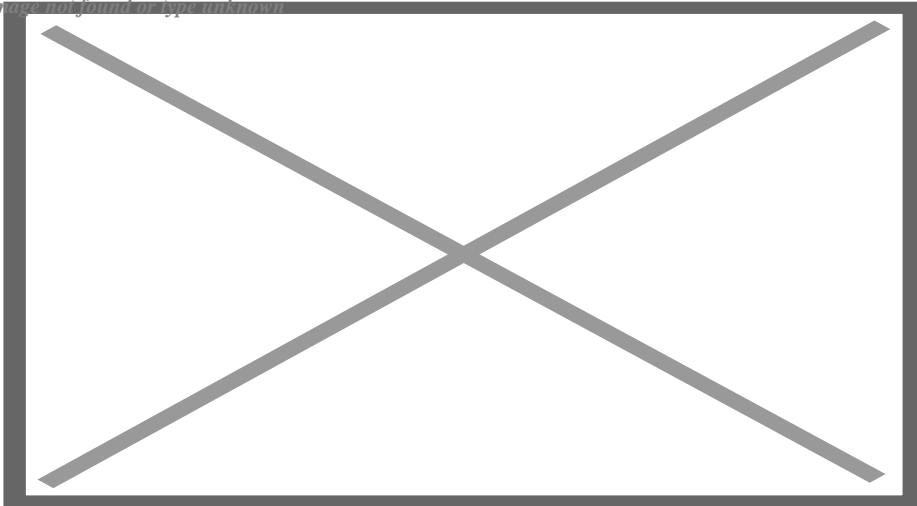


# *Colombie : Petro explique aux camionneurs en grève le pourquoi de la hausse du prix du diesel*

---

Image not found or type unknown



La Havane, 4 sept. (RHC)- Le président colombien, Gustavo Petro, a expliqué mardi sur son réseau social X que la hausse du prix du diesel est nécessaire pour réduire la dette publique et financer des projets sociaux.

Il a rappelé que les prix des carburants sont gelés depuis 2019 sans tenir compte du fait qu'ils augmentent.

Sur ce point, il a indiqué qu'à cause de cela, la dette a atteint presque 20 milliards de dollars et les paiements de la dette extérieure et intérieure du pays atteignent plus de 27 milliards de dollars par an.

Si ces dettes sont payées avec les budgets, il n'y aura pas d'investissement public. Si elles ne sont pas payées, Ecopetrol, qui est une entreprise appartenant à tout le peuple, fera faillite, a-t-il réfléchi.

"La dette a été laissée de manière très irresponsable par l'ancien président Ivan Duque (2018-2022). Nous avons été assez prudents pour n'augmenter que les prix de l'essence afin de ne pas affecter les

prix des denrées alimentaires, qui étaient en hausse et qui sont transportées principalement par camion. Maintenant que nous maîtrisons l'inflation, il est opportun de réduire la dette pour financer la santé et l'éducation", a-t-il fait remarquer.

Plus tôt, Petro avait déclaré sur la même plateforme que le pays ne se laisserait pas bloquer.

"Donner de la nourriture à ceux qui ont faim et une éducation à nos enfants et à nos jeunes nous oblige à égaliser les prix du diesel", a-t-il indiqué.

Le gouvernement colombien, par l'intermédiaire du ministère des Transports, a réitéré mardi sa volonté de dialoguer avec les camionneurs qui bloquent depuis plusieurs jours les routes principales de plusieurs départements.

Source : Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/364362-colombie-petro-explique-aux-camionneurs-en-greve-le-pourquoi-de-la-hausse-du-prix-du-diesel>



**Radio Habana Cuba**